

Sénat de Belgique.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1841.

Projet de loi ouvrant un crédit provisoire au Département des Travaux Publics, pour faire face aux dépenses des deux premiers mois de 1842.

Léopold, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut :

Nous avons, de commun accord avec les Chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert au Ministère des Travaux Publics, un crédit provisoire de un million sept cent huit mille quatre cent cinquante-trois francs (fr. 1,708,453), pour faire face aux dépenses des deux premiers mois de l'exercice 1842.

ART. 2.

Ce crédit sera réparti de la manière suivante sur les différents articles compris dans le projet du Budget du département des Travaux Publics, pour l'exercice de 1842, savoir :

CHAPITRE PREMIER.

Administration Centrale.

ART. 1. Traitement du Ministre.	3,500 »
— 2. id. des fonctionnaires, etc.	15,308 »
— 3. Loyer de l'hôtel du Ministère.	4,500 »
— 4. Fournitures de bureau, etc.	3,667 »
— 5. Frais de route, etc.	1,000 »
	<hr/>
A reporter. fr.	27,975 »

Report. 27,975 »

CHAPITRE II.

*Ponts et chaussées. — Canaux, rivières, poldres. — Ports et côtes.
— Bâtimens civils. — Personnel des ponts et chaussées.*

ART. 1. Entretien et améliorations des routes, etc.	433,333	»
— 2. Plantations.	8,333	»
— 3. Service des canaux de Gand au sas de Gand, etc.	63,806	»
— 4. Canal de Bruxelles à Charleroy.	22,506	»
— 5. Service de l'Escaut.	14,848	»
— 6. Service de la Lys.	22,490	»
— 7. Service de la Meuse (Liège et Namur).	6,397	»
— 8. Service de la Meuse (Limbourg).	6,666	»
— 9. Service de la Dendre.	2,905	»
— 10. Service du Rupel, de la Dyle et du Démer.	983	»
— 11. Frais d'études.	5,000	»
— 12. Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne.	6,666	»
— 13. Confection et entretien des bacs et bateaux de pas- sage.	5,333	»
— 14. Service des poldres.	2,333	»
— 15. Ports d'Ostende et de Nieupoort, etc.	35,772	»
— 16. Phares et fanaux.	533	»
— 17. Entretien de bâtimens civils.	5,000	»
— 18. Personnel des Ponts et Chaussées.	75,167	»

CHAPITRE III.

Chemins de fer.—Postes.

SECTION PREMIÈRE.

ART. UNIQUE. Entretien du rail-way, des bâtimens et dé- pendances, locomotion et entretien du matériel, perception et factage, etc.	740,000	»
---	---------	---

SECTION II.

ART. UNIQUE. Personnel, matériel, transport des dépêches, service rural, papiers et impressions.	178,424	»
---	---------	---

CHAPITRE IV.

Mines.

ART. 1. Conseil des mines.	7,600	»
— 2. Traitement des Ingénieurs, conducteurs, etc.	23,917	»
— 3. Subside aux caisses de prévoyance.	7,500	»
— 4. Impressions, etc.	1,666	»

A Reporter. fr. 1,702,953 »

(3)

Report. . fr. 1,702,955 »

CHAPITRE V.

Secours.

ART. UNIQ. Secours à des employés, veuves ou familles
d'employés, etc. 500 »

CHAPITRE VI.

Dépenses imprévues.

ART. UNIQ. Dépenses imprévues. 5,000 «
Total fr. 1,708,453 »

Mandons et ordonnons, etc.

Bruxelles, le 22 décembre 1844.

*Le Président de la Chambre
des Représentans,
(Signé) FALLON, Isidore.*

*Les Secrétaires,
(Signés) H. KERVYN.
SCHEYVEN.*